

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 15 JUIN 2017**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO -

MM. Armel AÏTA – Henri COSENZA - Francis GRAÖ - François GRECO – Serge VASELLI –

Conseiller absent : M. Lionel VOGEL – Antoine PES – Bernard BATIFOULIER -

Absents représentés :

M. Denis MALOSSANE, donne pouvoir à Mme Martine GRECO -

Secrétaire de séance : Mme Martine GRECO –

Début de séance : 14 h 40

Fin de séance : 15 h 07

DELIBERATIONS

2017/29 PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL : APPROBATION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES ALPES DE HAUTE PROVENCE (CAF 04)

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la formation de l'ATSEM pour un montant de 4 900 € TTC et sollicite auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute Provence l'attribution d'une subvention afin d'alléger la charge communal ;

2017/30 CREATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL « JEUNES »

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide la création du Conseil Municipal « Jeunes » du RPI Allemagne en Provence / Montagnac - Montpezat ;

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les 4 représentants du Conseil Municipal « Jeunes » du RPI Allemagne en Provence / Montagnac – Montpezat : CMJ – RPI, et leur donne la parole :

Les représentants des élèves se présentent à tour de rôle et font part à l'assemblée des projets d'amélioration ou de nouvelles installations auxquels les élèves de l'école primaire ont réfléchi :

- Monsieur Gabriel POTIER (représentant les élèves d'Allemagne en Provence) :

- Installation de cages de foot dans la cour de l'école primaire ;
- Changer de traiteur à la cantine scolaire ;
- Construire un city stade à Allemagne en Provence ;
- Installer une piste de BMX, dans les deux villages ;
- Installer une piste de skate et de trottinette dans les deux villages ;

Monsieur le Maire répond que tous ces projets sont à approfondir en commission, mais il explique d'ores et déjà à l'assemblée qu'en ce qui concerne le contrat de fourniture de repas, il faudra en discuter avec le représentant de l'Hôpital de Riez afin d'améliorer la prestation, car le contrat n'arrivera à son terme qu'en août 2018. Il propose aux membres du CMJ - RPI de participer à cette entrevue.

Madame Martine GRECO précise que toutes ces informations seront inscrites dans le procès-verbal de cette séance du conseil municipal et transmises à la commune d'Allemagne en Provence. De plus, elle informe les membres présents que les représentants du CMJ – RPI seront reçus par le conseil municipal d'Allemagne en Provence le 22 juin 2017.

- Monsieur Mattéo OGNARD (représentant les élèves de Montagnac – Montpezat) :

- La réouverture de l'épicerie de Montagnac – Montpezat ;
- Agrandir la cour de récréation ;
- Créer une aire multisports enherbée ;
- Créer une salle de jeux et de sports ;
- Organiser plus d'événements festifs (Halloween, Journée jeux d'eau ... etc ...) ;
- Installer un parcours VTT à Montagnac – Montpezat ;

Monsieur le Maire répond que le parcours VTT est un aménagement possible à brève échéance puisque la commune a déjà fait l'acquisition de ce matériel. Il demande à la directrice du centre de loisirs de se pencher sur l'organisation d'événements plus festifs.

- Monsieur César DULONDEL (représentant les élèves d'Allemagne en Provence) :

- Installation d'un terrain de golf à Allemagne en Provence ;
- Installation d'un terrain de tennis à Allemagne en Provence ;
- Mise en place d'un cinéma en extérieur à Allemagne en Provence ;

- Mademoiselle Aurélia FERREIRA (représentant les élèves de Montagnac – Montpezat) :

- Agrandir la cour de récréation ;
- Changer de traiteur à la cantine scolaire ;
- Des cours de guitare ;

- Installer un parcours VTT à Montagnac – Montpezat ;
- Inviter les élèves participant aux NAP à manger au MAC DO ;

Cette dernière demande reçoit l'aval de tous les élus qui réfléchissent au moyen de satisfaire à la réalisation de ce premier projet en guise de bienvenue au sein du CMJ - RPI. La Directrice du Centre de Loisirs a la charge de programmer la date avant la fin de l'année scolaire.


Madame Martine GRECO explique que le règlement intérieur de ce conseil municipal « Jeunes » est en cours d'élaboration, que les représentants du CMJ - RPI sont élus pour 2 ans, et que les enfants élus qui partent en 6^{ème} travailleront sur leurs projets (s'ils le désirent) le mercredi au centre de loisirs avec les animatrices.

Monsieur le Maire félicite les élèves du CM2 qui rentrent au collège de Riez en septembre 2017, il explique à l'assemblée que pendant le déjeuner, juste avant la séance du conseil municipal de ce jour, des dictionnaires et des livres sur les valeurs de la République ont été distribués au CM2 qui quittent l'école primaire de Montagnac – Montpezat.

**N'ayant plus de communications ou d'informations diverses à transmettre,
Monsieur le Maire clôture la séance à 15 h 07.**

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 15 juin 2017

**La secrétaire de séance,
Madame Martine GRECO**



Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 22 juin 2017 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 15 juin 2017

**Le Maire
François GRECO**



Signature des Conseillers Municipaux :